

## AUDIENCE DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE SACLAY 11 mai - 1er juin 2017



### Curieux avancements à la FLS



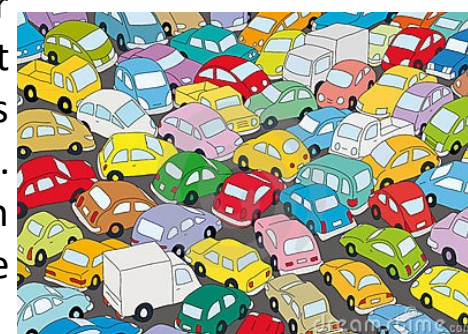
Nous avons relayé les réserves des représentants CGT à la Commission des carrières d'établissement, sur le fait qu'à la FLS, les avancements individuels se font, depuis plusieurs années, de manière exagérément punitive pour les avancements à la valeur basse, et dénoncé le favoritisme manifeste dans les attributions d'avancements à la valeur haute.

À titre d'exemple, la catégorie « chef de brigade » qui comporte 7 salariés a bénéficié de plus d'avancements hauts sur 4 ans que les agents de sécurité qui sont 90 salariés.

La direction, si elle a affirmé avoir « pris note » de notre question qu'elle considère comme « légitime », assume la décision pour les avancements de cette année. Elle explique en substance que les avancements minimaux seraient mal perçus parce que pas suffisamment expliqués.

### Risques routiers aux portes du centre

Questionnée par nos soins sur les risques routiers aux abords du centre et leur évolution avec l'ouverture du TCSP, la direction a répondu qu'elle échangeait avec le STIF et la sous-préfecture de Palaiseau à ce sujet. Un audit est en cours dont les conclusions et propositions de plan d'action sont attendues pour l'été. Nous serons attentifs à l'évolution de la situation sur ce point. La direction reconnaît elle-même que la situation est compliquée et que « si on respecte le code de la route, on ne rentre plus sur le centre ».



Sur le cas particulier des cyclistes qui circulent à vive allure sur la piste cyclable longeant le TCSP et traversent les routes sans précaution, la direction rappelle que le code de la route indique que les cyclistes roulant sur pistes cyclables doivent respecter les signaux des piétons. Dans le cas présent cela correspond justement à s'engager sur la route quand les voitures tournent pour rentrer sur le centre, c'est-à-dire pas du tout au bon moment. Il semble qu'il n'y ait pas d'autre solution qu'un rappel à la prudence. Espérons que cela suffira.

### Les cars CEA pour le développement durable



Le CEA met en avant ce mois-ci ses actions de développement durable. Étrangement rien n'est dit sur les cars CEA qui offrent pourtant des réductions majeures de gaz à effet de serre par rapport à la somme des véhicules individuels qu'ils remplacent, sans compter l'effet indirect sur les bouchons du plateau de Saclay. Les DP CGT ont demandé à la direction de cesser de réduire continuellement ses transports collectifs et d'avoir dans ce domaine la même ambition que celle affichée dans les autres domaines du développement durable.

La récupération de l'heure supplémentaire de la **journée de la solidarité** sera le **23 juin 2017**. Dans ce cadre l'horaire collectif se terminera à 16 heures 05 et le départ des cars se fera à 15 heures 55.



## **RIEA Palaiseau : c'est plus cher parce que c'est le même prix**

Les collègues de Nano-INNOV ont pu le constater : les tarifs ont augmenté depuis que la restauration d'entreprise est passée au RIEA de Palaiseau. En cause, la facturation des à-côtés, où l'on se sert nous-mêmes, comme les crudités, le fromage blanc ou la compote, se fait désormais au poids. Et la facture de grimper, au point de régulièrement dépasser 1€ par rapport aux tarifs pratiqués à l'ancien RIE.



La direction dément cette augmentation en affirmant que le tarif est le même qu'auparavant. Elle se base sur le fait que les assiettes de crudités ou les bols de desserts du RIE correspondaient à 100 grammes de marchandise. Du coup maintenant, si l'on se sert plus que 100 grammes, c'est forcément plus cher. C'est parce qu'avant, on se servait trop.

Les arguments n'ont pas manqué : c'est pour lutter contre le gaspillage, la facturation au poids se généralise dans la restauration d'entreprise (doit-on comprendre que cela va arriver aux restaurants de Saclay ?), ... Nous ne savons pas si beaucoup seront convaincus, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'à chaque fois qu'il y a du changement, c'est plus cher.

## **Seconde semaine de fermeture : petites économies contre grosses galères**

Depuis deux ans que la seconde semaine de fermeture annuelle du Centre a été décidée, la direction continue de justifier cette fermeture par des économies réalisées. Pourtant, aucune étude sérieuse n'a été effectuée. Pour le chiffrage, c'est au doigt mouillé : 150 k€, essentiellement en transport et en restauration.

À supposer que ce soit vrai, cela reste toujours très peu, comparé aux galères engendrées par l'imposition de ces congés à des dates qui ne satisfont pas forcément tout le monde. Nous considérons qu'il faut revenir sur cette mesure.



## **Point info temps partiel**



Les salariés en temps partiel supérieur ou égal à 80% peuvent choisir de cotiser pour la retraite sur la base d'un temps plein. La part employeur est également sur la base d'un temps plein et le complément de cotisation est effectif quel que soit le régime.

Pour faire son choix il convient donc de considérer :

- le plus : un salarié à 80% et plus touchera une pension de retraite identique à celle d'un temps plein,
- le moins : pendant son temps partiel, le salarié doit supporter des cotisations pleines avec un salaire de temps partiel.

**PROCHAINE AUDIENCE DP  
JEUDI 6 JUILLET 2017**

*N'hésitez pas à contacter vos délégués  
du personnel CGT !*

Questions à adresser à l'adresse  
courriel des élus ou à :  
[cgt.saclay@cea.fr](mailto:cgt.saclay@cea.fr)